

## Fiche signalétique

Date d'émission: 27-déc.-2011 Date de révision: 12-févr.-2018 Version 1

## 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit **Buckeye Equity** 

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de BE-5108-CA-FR

sécurité

Code du produit 5108 **Synonymes** Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Améliorant de finition de plancher de polissage, mélange eau / solvant

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Initial Supplier Identifier United States Supplier Address** 

> Buckeye International, Inc. 2700 Wagner Place

Maryland Heights, MO 63043 USA

1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone

d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)

1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide blanc cassé État physique Liquide **Odeur** Citron

Classification

Toxicité pour la reproduction Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

**Danger** 

Mentions de danger

EN / HGHS Page 1/8

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



## Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

## Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

## **Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## <u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Petroleum distillates, hydrotreated light	64742-47-8	8	-	-
N-methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	0.17	-	-

## 4. PREMIERS SOINS

#### **Premiers soins**

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

**Inhalation** Déplacer à l'air frais.

EN / HGHS Page 2/8

Ingestion Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants

**Symptômes** Le contact peut causer une irritation et rougeur. Le contact visuel direct peut causer des

picotements, des larmoiements et des rougeurs.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins

Traiter les symptômes . Dermatite ou d'autres conditions de peau préexistants peuvent être

aggravés par une surexposition à ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Eau.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Les produits de combustion peuvent être toxiques.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun. Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles**Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à

l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 :

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la

zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers

secondaires

Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur

l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

EN / HGHS Page 3/8

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.

Date de révision: 12-févr.-2018

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Craint le gel.

Entreposer à la température ambiante.

Matières incompatibles Acides Alcalins forts sels de métaux lourds

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Petroleum distillates, hydrotreated light 64742-47-8		TWA: 200 mg/m³ Skin		
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4			TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>	

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches

oculaires. Douches.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables.

Protection respiratoire Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales

d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Liquide blanc cassé
Couleur Blanc cassé
Odeur Citron

Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

EN / HGHS Page 4/8

Méthode Tag en vase fermé

(Eau = 1)

Valeurs Propriété Remarques • Méthode

8.8 - 9.2 (conc. and use dilution) pН Non déterminé

Point de fusion / point de

congélation Point d'ébullition / intervalle

100 °C / 212 °F

d'ébullition

Point d'éclair Aucun

Taux d'évaporation 1.0

Inflammabilité (solide, gaz) Liquide - Ne s'applique pas

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité N'est pas applicable Limite inférieure d'inflammabilité N'est pas applicable Pression de vapeur Non déterminé Densité de vapeur Non déterminé

Densité relative 0.98

Solubilité dans l'eau Miscible dans l'eau Solubilité dans d'autres solvants Non déterminé Coefficient de répartition Non déterminé Température d'auto-inflammation Non déterminé Température de décomposition Non déterminé Viscosité cinématique Non déterminé Viscosité dynamique Non déterminé

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible. Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible.

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur en COV (%) Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible Densité Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles Acides. Alcalins forts. sels de métaux lourds.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

## Informations sur les voies d'exposition probables

## Renseignements sur le produit

Éviter le contact avec les yeux. Contact avec les yeux

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau.

EN / HGHS Page 5/8

**Inhalation** Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

**Ingestion** Ne pas ingérer.

## Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

## Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

## Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation		
Petroleum distillates, hydrotreated light 64742-47-8 > 5000 mg/kg (Rat)		> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat)4 h		
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg (Rat)	= 8 g/kg (Rabbit)	> 5.1 mg/L (Rat)4 h		

## Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit

par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

**Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés	
	aquatiques		microorganismes		
Petroleum distillates,	Petroleum distillates, -		-	4720: 96 h Den-	
hydrotreated light		mykiss mg/L LC50 static		dronereides heteropoda	
64742-47-8		2.2: 96 h Lepomis		mg/L LC50	
		macrochirus mg/L LC50			
		static 45: 96 h			
		Pimephales promelas			
		mg/L LC50 flow-through			
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4 500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50		1072: 96 h Pimephales	-	4897: 48 h Daphnia	
		promelas mg/L LC50		magna mg/L EC50	
		static 1400: 96 h Poecilia			
		reticulata mg/L LC50			
		static 832: 96 h Lepomis			
		macrochirus mg/L LC50			
		Leuciscus idus mg/L			
LC50 static		LC50 static			

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Mobilité

EN / HGHS Page 6/8

Nom chimique	Coefficient de répartition		
N-methyl-2-pyrrolidone	-0.46		
872-50-4			

**Autres effets nocifs** 

Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Elim

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

Date de révision: 12-févr.-2018

réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

TMD Non réglementé

<u>IATA</u> Non réglementé

IMDG Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### **INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

## Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)

Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification Non applicable d'exportation

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Petroleum distillates, hydrotreated light	Х	X	X		Х	Present	Х	Х
N-methyl-2- pyrrolidone	Х	X	X	Present	Х	Present	Х	Х

#### Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EN / HGHS Page 7/8

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

# 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Risques pour la santé Inflammabilité 0 Instabilité 0 Dangers particuliers

Non déterminé

<u>HMIS</u> Risques pour la santé Inflammabilité Non Dangers physiques Protection individuelle

Non déterminé Non déterminé Non déterminé Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)
STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

\* Valeur limite maximale

Désignation de la peau

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 12-févr.-2018

Note de révision: Format canadien.

## Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

EN / HGHS Page 8/8